

Mots-clés : Pêcheries (Antiquité, Haut Moyen Âge mérovingien), Moulins (Bas Moyen âge, Moderne), Gués, Voies (Antiquité), Funéraires (Haut Moyen Âge mérovingien), Habitat (Antiquité), Silex (Préhistoire).

RECHERCHE DE VESTIGES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES LIT DU CHER A SAINT-VICTOR ET MONTLUÇON (ALLIER)

Autorisation DRAC/SRA Auvergne n° 6425 du 2 Juillet 2009

Saint-Victor

La zone prospectée cette année à St-Victor a subi un enfoncement du lit de la rivière important, mesurable à 2,00m sur certaines zones, à la suite de travaux d'enrochement réalisés à partir de 1898. Aujourd'hui, le dégagement des vestiges archéologiques est permanent. L'ensemble des bois découverts dans la zone est en voie de destruction rapide.

Gué du bourg :

Un resserrement de la vallée du Cher constitue une zone de passage pérenne. L'importance de l'habitat antique le long de la rive droite, accessible par le gué, a suggéré aux historiens l'existence d'une agglomération secondaire. Si le passage de la rivière a pu être cartographié, les bouleversements liés à un pont moderne voisin ne permettent pas de savoir si les artefacts trouvés (blocs de grès taillés) étaient constitutifs du gué où ont été ramenés ultérieurement.

Pêcheries :

Trois pêcheries ont été relevées sur une portion de rivière de seulement 800 mètres, sans compter plusieurs moulins, qui ont pu également servir de pêcheries. Cette concentration exceptionnelle s'explique par l'effet de seuil de la rivière à cet endroit (dénivelé de trois mètres sur la distance), avec la présence de rapides propices à l'oxygénation des poissons migrateurs, et de faibles profondeurs idéales pour l'installation et l'entretien de pêcheries fixes. Le Cher était réputé, jusqu'au développement industriel de Montluçon, pour son abondance en saumons, lamproies, aloses et anguilles.

La première pêcherie P1 a la forme classique en entonnoir des gords. Elle est orientée pour un piégeage de poissons remontant vers l'amont. Très dégradée, recouverte en partie par les gravats d'une centrale à béton limitrophe, en aval proche d'un empierrement de rive provoquant l'enfoncement du lit du Cher, il n'en reste qu'une aile et 15 pieux.

Les pêcheries P3 et P4 sont mieux conservées. Les changements de lit de la rivière les ont préservées longtemps sous des prairies humides. C'est encore le cas, sur les cartes du 18 et 19^e. Elles affectent toutes deux une forme moins classique que la précédente. Chacune forme un arc de cercle, avec un système de piégeage au milieu de chaque arc. Elles ne sont pas orientées pour une utilisation dans le sens du courant actuel, qui arrive aujourd'hui de côté. La pêcherie P 3 est orientée vers une rivière venant alors du sud-ouest, tandis que la pêcherie P 4 se trouve face à un courant qui venait du nord-est. Les paléo-chenaux, correspondant à chacune des structures, peuvent être retrouvés facilement sur les terrains avoisinants. Il semble que l'on soit en présence de pêcheries d'avalaison, destinées à piéger l'anguille.

Contrairement à d'autres exemples, dont le plan est parfois difficile à suivre en raison des restaurations successives, les deux pêcheries en arc de Saint-Victor sont assez homogènes et paraissent n'avoir pas bénéficié de réparations importantes. Les alignements conservés sont bien visibles.

Des échantillons de pieux ont été prélevés pour datation au radiocarbone. Un bois de la pêcherie P 4 est daté de l'Antiquité tardive/très haut Moyen Âge (Ly-15038 Date 14C BP : 1607 +ou- 31 BP. Intervalle 95% de confiance 395-539 après J.C. Date la plus probable : 427). Un bois de la pêcherie P 3 est daté de l'époque mérovingienne (Ly-15037 Date 14C BP : 1491 +ou- 31 BP. Intervalle 95% de confiance 538-638 après J.C. Date la plus probable : 575).

Il n'a été trouvé, dans le domaine fluvial en France, que trois pêcheries de rivière de la période antique/mérovingienne (Chelles/Marne I-Ve, Paris/Quai Branly IV-Ve, Brunoy/Yerres VII-VIII^e + un ensemble antérieur néolithique Paris/Quai Branly). Ces pêcheries sont construites avec des alignements de pieux simples sur lesquels étaient appuyés des clayonnages. Les pêcheries de Saint-Victor sont, à

ce jour, les plus anciennes découvertes utilisant la technique des batardeaux : deux rangées de pieux parallèles, remplies de blocs, de terre et de bois couchés. Enfin, avec deux exemples supplémentaires, elles augmentent notablement un corpus très réduit sur cette période, qui passe de 3 à 5 exemples.

Ces constructions, dans un domaine fluvial dominé par les pouvoirs nobles ou religieux, mettent en œuvre de gros moyens et ne sont généralement pas le fait de simples riverains. La présence de ces grands ouvrages interroge sur l'autorité, non connue à ce jour, qui les a mis en œuvre localement.

Un fragment d'amphore 2-3^e siècles, de type Dressel 20, amphores à huile provenant de Bétique (Espagne) mais imitées dans la Gaule du sud, a été trouvé, piégé par la pêcherie P3. Elle pourrait provenir de l'amont où un site gallo-romain est présent (voir ci-après). Elle signale qu'un propriétaire fortuné local pouvait faire venir des aliments choisis et coûteux depuis la Méditerranée.

Moulin zone du seuil :

En aval direct d'une zone de rapide, près d'une centaine de blocs taillés ont été relevés, ainsi que de nombreux éléments charpentés. L'enchevêtrement des blocs et des bois dessus-dessous montre que ces éléments se sont écroulés ensemble et appartiennent au même ouvrage. De nombreux bois ont été ainsi retenus d'être entraînés vers l'aval par la masse des blocs qui les recouvre. L'orientation à contre-courant de quelques pieux et l'emplacement des vestiges (blocs et bois) montre que le moulin s'est écroulé dans une direction aux $\frac{3}{4}$, c.-à-d. en amont et vers le centre du lit de la rivière. Les restes d'une couverture en ardoise ont été trouvés en aval.

Le relevé a permis de mettre en évidence les fragments d'une roue à pale droite, d'un possible coursier de bois et d'un grand bloc technique muni d'orifices de supports d'axes. Ni meule, ni fragments de meule n'ont été trouvés. L'usage du moulin reste donc inconnu. Un pieu a été daté aux XV-XVIIe (Ly-15111 Date 14C BP : 375 +ou- 30 BP. Intervalle 95% de confiance 1446-1633 après J.C. Date la plus probable : 1474).

Sous le niveau de ce moulin XV-XVIIe, la rivière dégage aujourd'hui d'autres restes antérieurs au moulin, que la construction moderne paraît avoir réutilisés comme socle, notamment un élément de maçonnerie fait de quatre couches de morceaux de tuiles à rebord liés avec un mortier de tuileaux. Cet élément est extrêmement fragile et apparemment récemment dégagé. Les fragments de tuiles à rebord sont nombreux sur l'emplacement, ainsi que dispersés en aval le long de la même rive (rive gauche).

Digue de moulin P2 :

Des pieux relevés dans la zone P2 paraissent appartenir à la structure de fondation boisée d'une digue de moulin, prolongée dans un même alignement en rive droite par un empierrement restant. La présence de toponymes précis marquant la présence d'un moulin et l'absence sur des cartes fin XVIIIe-début XIXe oriente vers un abandon du moulin dans une période XVIIIe, précédant l'établissement de ces cartes.

Parcelle XX/XX :

De nombreux fragments de tuiles à rebord ont été trouvés dans la rivière face à cette parcelle. Leur usure d'érosion minime montre qu'ils n'ont pas séjourné longtemps dans l'eau. Ils paraissent avoir été enlevés à la rive, très attaquée par le courant. Les fragments de tuiles sont absents en amont et en aval. Une rapide prospection sur la parcelle a montré une densité importante de *tegulae* et d'*imbrices*, mais aussi de briques contenant des scories, des coquilles d'huîtres et des fragments de poterie. Un *nucleus* de silex isolé a aussi été trouvé. Des photos zénithales montrent une structure rectangulaire importante au nord-est de la parcelle. Il nous a été signalé des céramiques à sigillées dans la parcelle voisine XX/XX, aujourd'hui inaccessible.

Montluçon

Centre-ville :

Une recherche a été faite en aval du pont du Châtelet, pour comprendre la raison de la formation d'une île fluviale, attestée déjà au XVe siècle et se reformant aujourd'hui malgré les curages de la rivière. Deux empierrements de gros blocs ont été relevés, qui semblent correspondre à deux protections de rive non contemporaines l'une de l'autre. Ces empierrements, situés entre 5 et 8 mètres au sud d'une voie empierrée relevée les années précédentes, paraissent destinés à la protéger du courant. Nous avons proposé l'an dernier le tracé possible d'un lit ancien de la rivière, en fonction des paléo chenaux et de la géomorphologie des terrains à l'ouest et au sud, correspondant au Pont-Vieux, avant les changements de lits du haut Moyen Âge et Moyen Âge classique. Ces empierrements limitant le cours au nord vont dans le sens de cette recherche.

Amont du pont des Îles :

L'an dernier, la prospection en aval du pont avait mis en évidence la zone de passage du gué des Îles. Cette année, la prospection a montré une deuxième zone de passage, prévisible par le nom « gué de Bedet », où deux gués ont été cartographiés. A proximité d'un des gués, comme l'an dernier près du gué des Îles, il a été trouvé un fragment important d'une pierre tombale ou couvercle de sarcophage, qui, comme le précédent, peut être attribué à la période mérovingienne. Il est difficile de comprendre leur provenance, puisqu'à ce jour il n'a pas été signalé de site de cette période dans ce quartier. Dans cette partie du cours, la rivière s'est beaucoup déplacée. Ainsi un ancien bornage de limite a été trouvé non loin, au milieu du lit. Enfin, la découverte d'une base de pilotis de bois dans le Cher, évoque plutôt une structure (pont ou ouvrage hydraulique) établie autrefois sur le ruisseau de Polier, qui coule à proximité. Les cadastres anciens montrent un déplacement du Cher progressif vers l'est à cet endroit, qui pourrait avoir noyé une partie de ce ruisseau. Un plan imprécis du XVIIe présente un moulin dans la zone et le toponyme local pourrait rappeler l'existence d'un bief.

Olivier TROUBAT

Voies (voir 2006, 2007, 2008 et 2010), Funéraires (voir 2008), Pêcheries (voir 2010), Moulins (voir 2010).

